

VI.2. L'introduction générale

Elle sert à présenter de manière générale le travail que l'on se propose de mener. Elle sert donc à l'introduire, à le présenter au lecteur. D'où son importance dans tout travail de recherche. Cela fait dire à Guidère que « *c'est la première partie par laquelle le lecteur accède au contenu du travail effectué sur le sujet choisi. C'est pourquoi il faut lui accorder un soin particulier, tant au niveau de la rédaction que de la construction.* »¹

L'introduction générale doit renfermer plusieurs éléments. A noter que ces sous-parties ne doivent pas être signalées explicitement (pas de titres ni de sous-titres). Il faut utiliser des expressions, des phrases de transition pour assurer l'enchaînement des idées (passage d'une idée, d'une partie à une autre)

L'introduction générale doit être rédigée dans l'ordre suivant :

- 1- Une accroche pour définir le cadre général de l'étude ou la thématique.
- 2- Le découpage du sujet dans le thème.
- 3- Les motivations du choix du sujet.
- 4- Une courte synthèse sur l'état de l'art concernant le sujet.
- 5- La problématique.
- 6- La démarche ou méthodologie de recherche.
 - a. Aspect conceptuel (théorique)
 - b. Aspect pratique

Beaucoup d'étudiants s'interrogent sur la taille de l'introduction générale (le nombre de pages). Pour un mémoire de master, si l'étudiant respecte la structure ci-dessus, la taille moyenne sera entre 3 et 4 pages. Une introduction générale d'une ou 02 pages sera considérée comme insuffisante.

1-L'accroche : il s'agit d'une introduction dans l'introduction. Le chercheur annonce le thème et le cadre général dans lequel il inscrit son étude. Un étudiant travaillant sur les activités ludiques en FLE fera son accroche en introduisant ce thème et en l'inscrivant dans le cadre de la didactique. Il pourrait souligner l'importance de ce thème, sa place en didactique du FLE, etc. Il s'agit d'une présentation du thème qui permettra au lecteur de savoir sur quoi porte le travail de manière générale.

¹ Page 32.

2-Le découpage du sujet dans le thème : il faut annoncer le thème qui nous intéresse puis le sujet qui aborde un aspect de ce thème. Il faut donc partir du général vers le particulier. L'étudiant doit trouver une formulation permettant d'annoncer le sujet en le découpant dans le thème. Il parlera ainsi du thème de manière générale, puis annoncera son sujet en le situant dans le thème.

3-Les motivations du choix du sujet : cette sous-partie de l'introduction générale doit renfermer pour sa part deux éléments : la dimension biographique et la dimension bibliographique.

Dans la dimension biographique, il est question de justifier son choix par une expérience personnelle (pratique, professionnelle), c'est-à-dire une expérience vécue qui a poussé le chercheur à choisir un thème et un sujet particulier.

Dans la dimension bibliographique, on justifie le choix par des lectures (des spécialistes), des données théoriques et pratiques qui ont inspiré, guidé le chercheur dans son choix. Ça peut être aussi un colloque ou un séminaire auquel vous avez assisté et qui vous a inspiré un thème ou un sujet.

4-Une courte synthèse de l'état de l'art concernant le sujet : elle permet de préciser le cadre théorique de référence². Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une courte synthèse qui sera évidemment développée et détaillée dans la partie théorique du mémoire. Elle doit porter uniquement sur le sujet de recherche en évoquant les travaux les plus reconnus sur la question. Il convient de souligner que seuls les plus grands spécialistes du sujet doivent être cités, car il s'agit ici d'un cadre de référence. En inscrivant d'emblée ma recherche dans les travaux des plus grands spécialistes, non seulement je lui donne un cadre de référence solide et crédible, mais je fais preuve de sérieux et de maîtrise du sujet.

5-La problématique : ensuite l'étudiant doit poser les questions et émettre les hypothèses qui y correspondent. Cette question a été largement abordée dans un cours précédent.

6-La démarche ou méthodologie de recherche : il s'agit ici de présenter les grandes lignes du mémoire. Il faut annoncer de façon ordonnée et logique (enchaînement logique) les différentes parties (ou chapitres) du mémoire, c'est-à-dire comment sera structuré mon travail (théorie et pratique). Le chercheur explique au lecteur comment son travail va être mené, sa méthode et

² Guidère, page 32.

ses objectifs. Donc, il explique clairement au niveau des aspects théorique et pratique la démarche à suivre.

Concernant le cadrage théorique, il annonce les théories, les notions, les concepts qu'il va convoquer et étudier. Au niveau de l'aspect pratique, il présente toute l'investigation de terrain qu'il envisage de réaliser : il doit préciser quelles sont les activités prévues, en quoi elles consistent, dans quelles conditions elles vont être menées, quels sont les moyens éventuels à utiliser, c'est-à-dire les outils d'enquête et d'analyse : objet, objectifs, population, échantillon, temps, durée, lieu de passation de l'enquête.

➤ Ci-dessous des expressions et des formulations pour présenter la démarche :

Pour mener notre recherche, nous envisageons de procéder de la manière suivante :

Dans la première partie « Partie théorique », nous commençons par l'étude de...pour mettre en valeur l'importance de la notion de...Ensuite, nous ferons appel à la théorie de...pour expliciter...et pour montrer que...Enfin, au niveau du troisième chapitre, nous tenterons de souligner les points forts et les insuffisances du modèle de...ce qui permettra de définir...de cerner...

La deuxième partie sera consacrée à l'investigation de terrain. D'abord en exploitant la notion de...nous ferons l'analyse de...pour montrer que...Par ailleurs, nous réaliserons une enquête par questionnaire écrit auprès de...pour voir comment...Enfin, et pour cerner...chez les sujets enquêtés (les informateurs), nous réaliserons un enregistrement audiovisuel avec une dizaine de personnes. Par cette activité, nous essayerons de prouver...et que...

